



**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE
D'ARBRES OU ARRACHAGE DE HAIES OU
ARASAGE DE TALUS SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE BAULON**

Cette autorisation est exigible en application de l'arrêté municipal du 15 juillet 2022 portant réglementation de l'abattage d'arbres, arrachage de haie et d'arasage de talus.

La présente demande et les pièces annexes doivent être :

⇒ Soit adressées par courriel à l'adresse suivante : mairie@baulon.fr

⇒ Soit adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de BAULON
1, rue Neuve
35580 BAULON

⇒ Soit déposées à l'accueil de la Mairie de BAULON.

1 – DEMANDEUR

Madame Monsieur

Nom : **Prénoms** :

Coordonnées du demandeur

Adresse :

Numéro, voie, lieu-dit :

Commune :

Code postal :

Téléphone fixe : **Téléphone mobile** :

Courriel :

2 – TERRAIN

Adresse du terrain :

Numéro, voie, lieu-dit :

Commune :

Code postal :

Résidence principale Résidence secondaire

Références cadastrales (section et numéro) :

3 – VOLET PAYSAGER

Motifs de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Essence(s) et nombre d'arbre(s) ou de haie(s) ou de talus concerné(es) par la demande

ESSENCES VÉGÉTALES	NOMBRE D'ARBRE(S) HAIE(S) TALUS A ABATTRE

Essence(s) et nombre d'arbre(s) ou haie(s) dont la plantation doit être réalisée

ESSENCES VÉGÉTALES	NOMBRE D'ARBRE(S) HAIE(S) A PLANTER

4 – ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je m'engage à mettre en œuvre l'abattage, arrachage ou arasage et les replantations dans la stricte conformité avec la présente demande et les pièces qui y sont annexées.

A :, Le

Signature :

5 – PIÈCES A JOINDRE

⇒ Un croquis permettant de localiser sur le terrain :

- le ou les arbres, la ou les haies, le ou les talus qu'il est projeté d'abattre ou d'arracher ou d'arasé,
- le ou les arbres, la ou les haies qu'il est prévu de replanter.

⇒ Des photographies permettant d'apprécier l'environnement.